



Ce bulletin vous est proposé par la Société du Canal de Provence, la Chambre d'Agriculture du Var et le Syndicat des Côtes de Provence. Il s'appuie sur un réseau de mesures SCP et sur les observations de terrain et l'expertise de ses partenaires.

5 périodes pour un millésime : nous proposons pour ces bulletins un cadre analytique qui segmente l'année en 5 périodes. Cette approche agro-climatique permet de caractériser le millésime en cours et d'éclairer la prise de décision pour les différentes opérations au vignoble en fonction des objectifs de production. L'irrigation est un des leviers d'action qui sera proposé et raisonné pour un objectif « Rosé de Provence ».

Retrouvez tous nos bulletins conseils agricoles par filière ainsi que nos actualités dans notre [Espace Conseil Solutions Agriculture](#)



## Quels indicateurs suivre ?

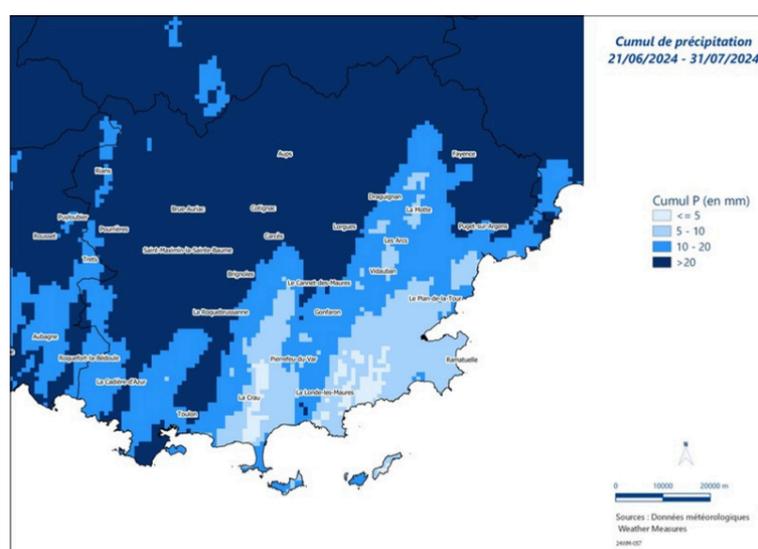
Nous regardons trois indicateurs agro-climatiques clés : **pluie, indice de sécheresse et le VPD.**

- **L'indice de sécheresse** est la différence entre l'évapotranspiration potentielle ( $ET_{ref} \times kc$ ) et les précipitations.
  - Si l'indice est négatif : les précipitations sont supérieures à la demande en transpiration théorique.
  - Si l'indice est positif : la transpiration théorique de la plante est supérieure aux précipitations. Il y a un risque de manque d'eau dans les sols.
- **Le VPD** (déficit de pression de vapeur exprimé en kPa) est témoin d'un stress climatique : c'est le déficit en eau de l'air. Il représente l'effet four de l'atmosphère et symbolise les vagues de chaleur.

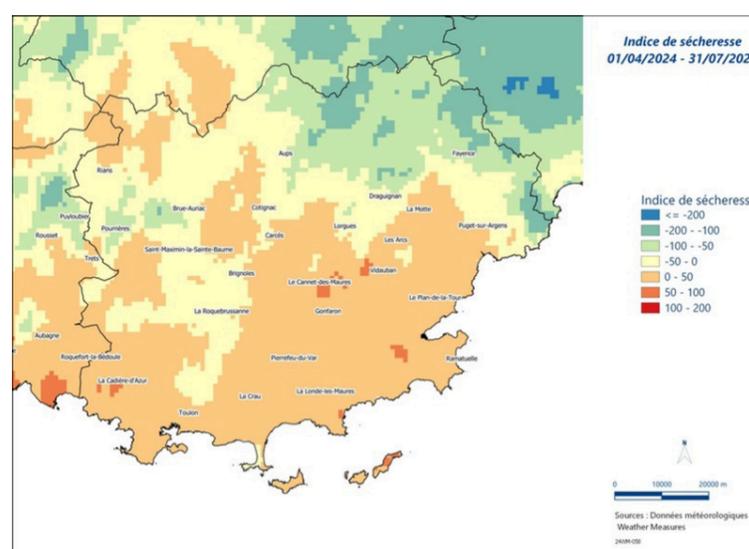


## Une début de maturation dans une contrainte de plus en plus forte

### Précipitations depuis le 21 juin (mm)

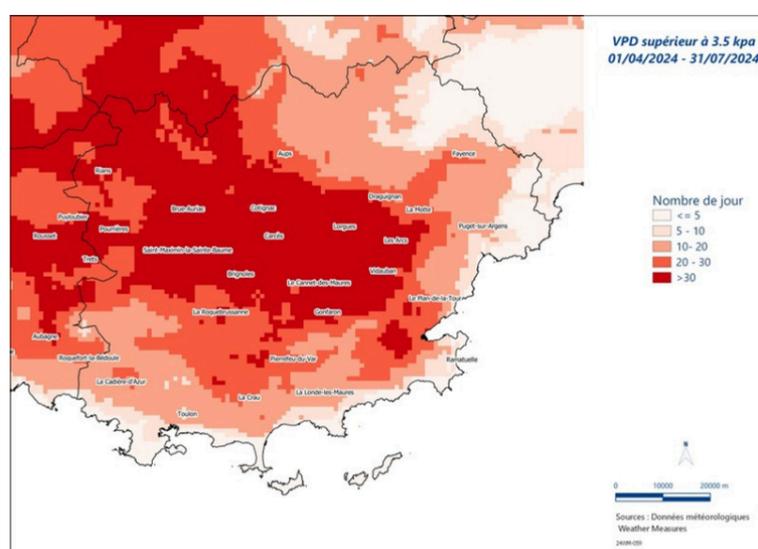


### Indice de sécheresse depuis le 1er avril (mm)



### Vagues de chaleur

(nb de jours VPD > 3.5 kPa depuis le 1er avril)



### Fin de P3 et début de la P4 (véraison) :

La phénologie est similaire au millésime 2023. Les secteurs les plus précoces entrent dans la phase de maturation et de chargement en sucres. **Le potentiel de récolte quantitatif est fixé.** Nous entrons dans une période où les besoins en eau de la vigne sont moins importants, avec néanmoins **des risques de blocage ou de mortalité** si le stress hydrique ou thermique s'avère trop important.

Le mois de juillet est marqué par des températures élevées, avec **en moyenne 3 °C de plus que les normales saisonnières.** Les pluies significatives du 21 juillet ont permis de rattraper en partie le fort déficit pluviométrique du mois de juin. Ces dernières pluies ont touché l'ensemble du territoire avec **des quantités hétérogènes** :

- entre 5 et 10 mm sur les secteurs du littoral Est,
- entre 10 et 20 mm sur la dépression permienne, la Dracénie et le reste du littoral,
- plus de 20 mm dans les secteurs Argens-Bessillon, Coteaux Varois et Sainte-Victoire, avec des cumuls atteignant 80 mm autour de Brignoles.

Depuis le début du mois de juillet, **une vague de chaleur s'installe dans la durée** allant du centre au haut Var. La demande évaporative augmente significativement dans ces secteurs.

La contrainte hydrique devient importante pour **les secteurs cumulant vague de chaleur et faibles pluies** : les symptômes de **stress les plus importants sont observés** dans le secteur du centre Var, autour de la plaine des Maures jusqu'à Pignans, et une partie du littoral. La majorité des vignes sont en arrêt de croissance et le jaunissement des feuilles apparaît sur les parcelles sensibles.

Les indicateurs présentés sont calculés **à partir de la date de débourrement** de chaque parcelle afin de comparer différents sites et millésimes. Les indices de sécheresse ne prennent en compte que les pluies, soustrayez vos mm d'irrigation apportés depuis le début de la saison pour personnaliser la valeur.



## Recommandations agronomiques et gestion de l'eau

Les températures resteront élevées durant les prochaines semaines avec **des pics possibles à 40° C**. Aucune pluie significative (>10 mm) n'est prévue dans les deux prochaines semaines hormis des risques incertains d'orages localisés.



Une forte contrainte devrait s'établir, notamment dans les secteurs Dépression Permienne et Littoral, avec un risque de décrochage rapide pour les parcelles les plus sensibles (comme 2023). Une limitation du stress à cette période est nécessaire pour éviter les blocages, maintenir le feuillage pour l'ombrage des grappes et la mise en réserve.

Les **teneurs en eau des sols continuent de diminuer** malgré la pluie du 21 juillet, rejoignant les teneurs du millésime 2023 à la même période. Vous pouvez consulter l'évolution des teneurs en eau de différents sols de la région sur l'[Observatoire Provençal](#).



### NOS RECOMMANDATIONS



- Suivre l'évolution des maturités (sucre & poids des baies)
- Limiter les couverts ou enherbements
- Garantir un bon rapport feuilles/fruit
- Conserver un ombrage suffisant pour les grappes



Pour les vignes peu vigoureuses, jeunes ou avec une charge élevée, si la véraison n'est pas encore trop avancée, **il est encore possible d'adapter la charge en raisin** en réalisant un éclaircissage pour conserver un potentiel quantitatif et qualitatif. Une trop forte charge peut amener à un épuisement du végétal entraînant **mortalité et dégradation de la production sur plusieurs années** (notamment sur Grenache ou Rolle).

Si la vigne est encore en croissance (voir apex) ou que le chargement en sucre est actif, **il n'y a aucune urgence à irriguer** (majorité des cas en Ouest Var).

Une irrigation en début de véraison sur vigne en confort hydrique aura pour conséquence une augmentation de la vitesse de chargement en sucre et une asynchronie des maturités alcooliques, phénoliques et aromatiques.

Le degré potentiel pourrait alors augmenter rapidement : ce n'est pas que la vigne est en stress, c'est qu'elle fonctionne "trop" bien.

Les irrigations sont recommandées sur les parcelles à faible réserve hydrique, aux cépages sensibles, avec un objectif de production rosé, blanc ou rouge "léger" ainsi qu'en cas de blocage de maturité.



Lors de certains épisodes de vague de chaleur, même si l'eau est disponible dans le sol, la plante entre en régulation stomatique et n'est plus en capacité de transpirer. Ces événements peuvent également entraîner des phénomènes de cavitation irréversibles. **Préférez donc irriguer entre les vagues de chaleur et adaptez la taille de la canopée à la production.**

Les besoins en transpiration de la plante se situent autour de **2-3 mm/j**. Un **apport de 20 mm** aura une durée d'efficacité théorique de 8 à 10j (voir le [memento](#) pour la relation entre la durée d'irrigation et le volume apporté).

Ces recommandations sont évidemment à adapter en fonction de la disponibilité en eau, votre type de sol, l'objectif de production, le cépage et le mode de conduite.

L'irrigation de la vigne en Côtes de Provence, Coteaux Varois et Coteaux d'Aix en Provence est possible jusqu'au **15 septembre**.

Si votre exploitation est équipée d'un système d'irrigation, vous devez faire l'inventaire de vos parcelles irrigables sur votre espace personnel [ici](#), puis déclarer les parcelles irriguées 48h avant le premier apport.



Retrouvez [ici les arrêtés sécheresse](#)

Le niveau des nappes se maintient à niveaux convenables mais reste une ressource fragile à préserver, retrouvez [plus d'informations ici](#)